



COMMUNAUTE DE COMMUNES

DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 15 DECEMBRE 2022

Nombre de membres
du Conseil
Communautaire : **48**

Nombre de membres
qui se trouvent
en fonction : **48**

Nombre de délégués :
- présents : **39**
- représentés : **7**
TOTAL 46

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi 15 décembre à 19 heures 00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière au siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Laurent FURST, Président.

Membres présents :

<i>Pour la commune d'ALTORF :</i> - Mme Laurence HOMMEL, Ajointe	<i>Pour la commune d'ERGERSHEIM :</i> Mme Marianne WEHR, Maire M. Denis TOURNEMAINE , Adjoint	<i>Pour la ville de MUTZIG :</i> M. Jean-Luc SCHICKELE, Maire Mme Caroline PFISTER, Adjointe M. Thierry KLEIN, Adjoint - M. Patrick SCHULTHEISS, Cons. Mun. -
<i>Pour la commune d'AVOLSHEIM :</i> M. Pascal GEHIN, Maire -	<i>Pour la commune d'ERNOLSHEIM-B. :</i> M. Eric FRANCHET, Maire Mme Solène HOEHN, Adjointe	
<i>Pour la commune de DACHSTEIN :</i> Mme Laetitia MARTZ, Maire M. Fabien SCHMITT, Adjoint	<i>Pour la commune de GRESSWILLER :</i> M. Pierre THIELEN, Maire -	
<i>Pour la commune de DINSHEIM/BR. :</i> Mme Marie-Reine FISCHER, Maire M. Laurent JUSZCZAK, Cons. Mun.	<i>Pour la commune d'HEILIGENBERG :</i> M. Guy ERNST, Maire -	<i>Pour la commune de NIEDERHASLACH :</i> Mme Marielle HELLBURG, Maire M. Laurent FARON, Adjoint
<i>Pour la commune de DORLSHEIM :</i> M. Gilbert ROTH, Maire Mme Marie-Mad. IANTZEN, Adjointe -	<i>Pour la ville de MOLSHEIM :</i> M. Laurent FURST, Maire Mme Chantal JEANPERT M. Philippe HEITZ, Adjoint Mme Sylvie TETERYCZ, Adjointe M. Gilbert STECK, Adjoint M. Martial HELLER, Adjoint	<i>Pour la commune d'OBERHASLACH :</i> M. Jean BIEHLER, Maire Mme Mireille RODRIGUEZ, Adjointe
<i>Pour la commune de DUPPIGHEIM :</i> - -	Mme Christelle WAGNER-TONNER, Adjointe Mme Catherine WOLFF, Cons. Mun. -	<i>Pour la commune de SOULTZ-BAINS :</i> M. Alain VON WIEDNER, Adjoint M. Nicolas WEBER, Adjoint
<i>Pour la commune de DUTTLENHEIM :</i> M. Alexandre DENISTY, Maire Mme Sylvia FENGER HOFFMANN, Adjointe -	Mme Marie-Bernadette PIETTRE, Cons. Mun.	<i>Pour la commune de STILL :</i> M. Alexandre GONCALVES, Maire Mme Chantal SITTLER, Adjointe
		<i>Pour la commune de WOLXHEIM :</i> M. Adrien KIFFEL, Maire Mme Nathalie DISCHLER, Adjointe

Membres représentés :

M. Bruno EYDER	ayant donné procuration à Mme Laurence HOMMEL
M. Julien HAEGY	ayant donné procuration à M. Alexandre DENISTY
M. Philippe BUCHMANN	ayant donné procuration à M. Laurent FURST
Mme Sandrine HIMBERT	ayant donné procuration à M. Pierre THIELEN
M. Jean-Michel WEBER	ayant donné procuration à Mme Marie Bernadette PIETTRE
Mme Armelle MORGENTHALER	ayant donné procuration à Mme Caroline PFISTER
M. Claudio FAZIO	ayant donné procuration à M. Alexandre GONCALVES

Membre titulaire représenté par son suppléant :

Membres excusés :

M. David PAULY, Conseiller Municipal de DORLSHEIM
Mme Laetitia FALEMPIN, Adjointe de DUPPIGHEIM
M. Jean-François SCHNEIDER, Adjoint d'HEILIGENBERG

Assistait en outre (membre suppléant n'ayant pas voix délibérative) :

M. Christian WAGNER, Adjoint d'AVOLSHEIM

OBJET : AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE – AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE DE MOLSHEIM – REHABILITATION : ADOPTION DU PROJET ET DEMANDE DE SUBVENTIONS

N° 22-105

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

VU l'appel à projets pour la réhabilitation des Aires d'Accueil de Gens du Voyage lancé par la Délégation Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement (DIHAL) ;

CONSIDERANT que l'Aire d'Accueil de MOLSHEIM, mise en service il y a une quinzaine d'années, nécessite d'être réhabilitée, à la fois pour améliorer le service aux usagers, mais aussi au vu des enjeux récents de développement durable ;

VU le projet technique y afférent estimé à 265.000 € H.T. et se détaillant comme suit :

A) Amélioration du service aux usagers :

- | | |
|---|---------------|
| - Individualisation des toilettes : | 4.000 € H.T. |
| - Amélioration des toilettes : | 37.200 € H.T. |
| - Amélioration des espaces communs intérieurs : | 7.200 € H.T. |
| - Amélioration des espaces communs extérieurs : | 96.400 € H.T. |

B) Transition écologique :

- | | |
|---|---------------|
| - Amélioration des réseaux d'eaux usées : | 50.000 € H.T. |
| - Economies d'eau : | 4.000 € H.T. |
| - Economies d'énergie : | 66.200 € H.T. |

CONSIDERANT que cette opération a été retenue au titre de l'appel à projets lancé par la Délégation Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement et est ainsi susceptible de bénéficier d'une subvention de l'Etat à hauteur de 185.000 € ;

CONSIDERANT que cette opération est par ailleurs susceptible de bénéficier du concours financier de la Collectivité Européenne d'Alsace ;

SUR LE RAPPORT de la Commission Réunie, en sa séance du 1^{er} décembre 2022 ;

ENTENDU les explications complémentaires apportées par Monsieur Pierre THIELEN, Vice-Président ;

SUR PROPOSITION de Monsieur le Président ;

ET APRES en avoir délibéré ;

par 44 voix POUR, 0 voix CONTRE et 2 ABSTENTIONS

1° adopte

la consistance technique du projet de réhabilitation de l'aire d'accueil des gens du voyage de MOLSHEIM, dont la dépense à engager à ce titre est évaluée à 265.000,00 € H.T.,

2° décide

de procéder à la dévolution des travaux, conformément aux règles de la commande publique,

3° sollicite

les aides financières de :

- l'Etat au titre de l'appel à projets pour la réhabilitation des Aires d'Accueil de Gens du Voyage lancé par la Délégation Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement
- la Collectivité Européenne d'Alsace,

4° autorise

Monsieur le Président ou le Vice-Président délégué à signer tout document concourant à l'exécution et au financement de cette opération, notamment les marchés s'y rapportant.

POUR EXTRAIT CONFORME

La secrétaire de séance,



Madame Caroline PFISTER

Le Président,



Laurent FURST

Délibération rendue exécutoire après :

- transmission au contrôle de légalité le : 16 décembre 2022
- publication sur le site internet le : 16 décembre 2022

Acte à classer**DE-22-105**

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2022-12-16T11-24-59.00 (MI241982689)

Identifiant unique de l'acte : 067-246701064-20221215-DE-22-105-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE DE MOLSHEIM REHABILITATION
: ADOPTION DU PROJET ET DEMANDE DE SUBVENTIONS

Date de décision : 15/12/2022



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 8. Domaines de compétences par themes
8.5. Politique de la ville-habitat-logementActe : [22-105 AAGV MOLSHEIM
REHABILITAION ADOPTION
PROJET.PDF](#)

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 16/12/22 à 11:24

Par [SEGUIN Muriel](#)

Transmis

Date 16/12/22 à 11:24

Par [SEGUIN Muriel](#)

Accusé de réception

Date 16/12/22 à 11:33